

déploiement de nouveaux systèmes que de mener des négociations complexes sur la réduction des armements.

Cet argument tend à se justifier en soi, et nous le reprenons dans la prochaine section. Mais il convient de s'arrêter sur un dernier élément des débats ayant eu lieu à l'ONU. Les amis des États-Unis qui sont situés aux antipodes géographiques de ces derniers, à savoir l'Australie et la Nouvelle-Zélande dont l'alliance avec les Américains est consacrée par le pacte ANZUS, ont tous deux voté *contre* les résolutions sur le gel en 1982; en 1983, la Nouvelle-Zélande a voté contre, et l'Australie s'est abstenue; en 1984, celle-ci a appuyé les résolutions, et la Nouvelle-Zélande s'est abstenue. En 1985, les deux pays ont voté *pour*. En expliquant sa décision, l'Australie a déclaré avoir voulu favoriser les vastes aspirations exprimées dans les résolutions. En même temps, le gouvernement australien a rappelé avec insistance que la capacité de vérifier, la réciprocité et l'équilibre des forces étaient autant d'éléments essentiels à l'instauration d'un gel et que, sans eux, il ne fallait pas espérer résoudre la question centrale du déploiement des forces nucléaires à portée intermédiaire en Europe. L'Australie a donc appuyé le principe du gel, mais elle a précisé qu'il ne fallait pas instaurer un tel régime avant d'avoir résolu les problèmes cités. Bien que cette position soit quelque peu ambivalente, les Australiens ont effectivement exprimé de sérieuses craintes au sujet de l'évolution des arsenaux nucléaires, et les États-Unis n'ont pas échappé à leur scepticisme. En fait, cette attitude les a distingués du Canada, par exemple, lui qui n'avait formulé aucune inquiétude de ce genre dans ses déclarations à l'ONU.

Le Canada a voté contre les propositions sur le gel nucléaire complet aux Nations-Unies. En expliquant la position adoptée par son pays à l'Assemblée en 1983, le délégué canadien a reconnu que le concept du gel nucléaire possédait une grande valeur symbolique en ce qu'il exprimait le désir de l'humanité de ne plus vivre dans la peur de la guerre nucléaire. Il a ajouté cependant que le Canada voulait des réductions importantes, équilibrées et vérifiables des armements nucléaires dans le monde et que de simples déclarations au sujet d'un gel n'éliminaient en rien le danger. Il a poursuivi en disant que le Canada tenait à ce qu'on prît des mesures concrètes pour faire disparaître ce danger et qu'il souhaitait la reprise immédiate et sans conditions des négociations sur la réduction des arsenaux. On pourrait à juste titre affirmer que de nombreuses politiques canadiennes favorisent un gel partiel, mais la position la plus claire et la plus cohérente qu'ait formulée notre pays est sans doute celle qui se rapporte à l'interdiction complète des essais d'armes nucléaires. C'est d'ailleurs la position que le Secré-

taire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a réitérée en septembre 1985, à la 40^e session de l'Assemblée générale :

"... la mise au point d'un Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires reste, pour le Canada, un objectif fondamental. Nous avons pour but la cessation de tous les essais nucléaires."

LES THÈMES CENTRAUX DU DÉBAT SUR LE GEL NUCLÉAIRE

Les résolutions sur le gel nucléaire visaient d'abord et avant tout à secouer, psychologiquement et politiquement parlant, les adversaires dans la course aux armements et tous ceux qui participaient aux débats complexes, voire sibyllins, sur la limitation des armements. Mais au-delà de tout cela, le régime du gel nucléaire ne pouvait réussir à moins qu'on en acceptât le bien-fondé et la nécessité de le mettre en oeuvre sans tarder. Plus le débat sur le gel se poursuivait, et plus il ressemblait aux discussions "classiques" sur la limitation des armements qu'il était censé court-circuiter, et moins il correspondait à l'innovation formidable qu'on aurait voulu qu'il fût. En fait, les critiques du régime mirent en cause sa simplicité et sa valeur réelle. Il est donc utile de signaler que, sans doute comme un hommage rendu à la vertu, les contre-propositions formulées à l'égard du gel, voire la position officielle adoptée par le Président Reagan, soutenaient elles aussi le principe du gel, bien qu'à un stade plus avancé dans le temps et après que d'importantes négociations sur la limitation des armements eurent eu lieu. En résumé donc, le gel nucléaire complet fut reporté à une date lointaine et indéterminée.

Les doutes et l'opposition manifestés à l'égard du gel nucléaire peuvent être classés dans trois catégories :

- les inquiétudes au sujet du "déséquilibre" des forces;
- les doutes exprimés quant à la "capacité de vérifier";
- s'entendre sur ce qui est négociable.

1) Le déséquilibre des forces

À l'époque où le "Plaidoyer" pour stopper la course aux armements nucléaires commençait à retenir l'attention, le gouvernement américain menait déjà activement deux grands programmes portant sur de nouvelles armes. Dans le domaine des armes stratégiques, d'une part, la mise au point du bombardier *B-1*, des sous-marins *Trident* et des missiles